Zeitschrift: Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Band: 6 (1858-1861)

Heft: 47

Artikel: Coupe de l'axe anticlinal au-dessous de Lausanne

Autor: Gaudin, C.-T. / Rumine, G. de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-252645

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

- 161. Satyrus statilinus, var. allionia, Ochs. 4 ind. 3 2, 1 3.
- 162. Sat. aristœus, Bonelli.—2 & et 2 \, Quoique voisin de se-mele paraît constituer une espèce bien distincte.
- 163. Hipparchia galatea, Lin. 2 indiv. 5 et 2. Semblables aux nôtres. C'est peut-être l'espèce la plus répandue en Europe depuis les dernières limites de la végétation jusqu'aux régions les plus chaudes.

164 et 165. Nymphalides. Vanessa atalanta, L. — V. polychloros, L. — un indiv. de chaque espèce, semblables aux nôtres.

- 166. Van. triangulum, F. 2 expl.
- 167. Argynnis pandora, Ochs. 2 t et 3 \(\sigma.
- 168. Melitea didyma, Ochs. Plusieurs individus, d'un fauve plus clair que les nôtres; cette différence est surtout marquée chez la femelle, qui est souvent entièrement charbonnée dans les Alpes.

COUPE DE L'AXE ANTICLINAL AU-DESSOUS DE LAUSANNE.

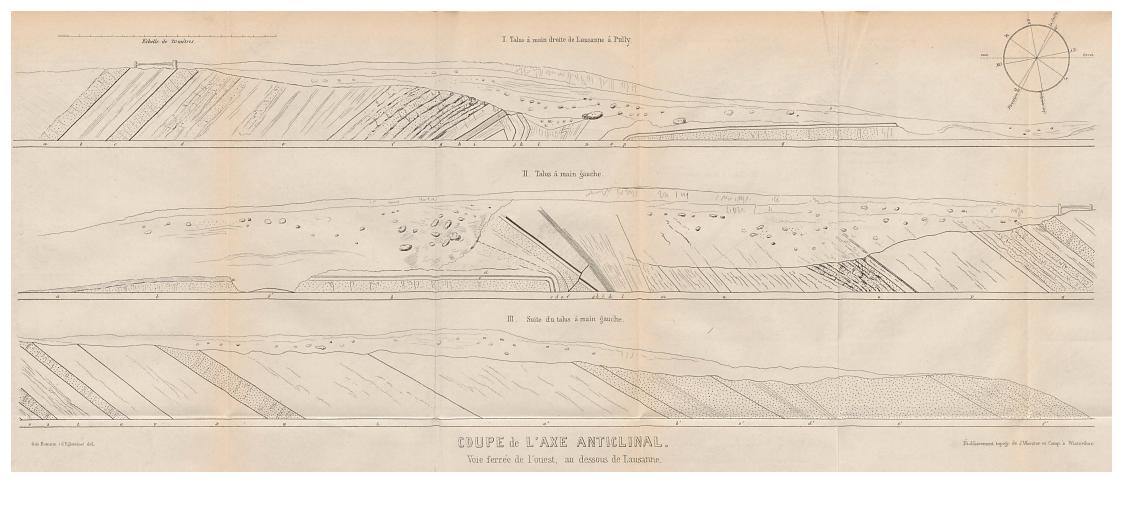
Par Ch.-T. Gaudin et G. de Rumine.

(Séance du 7 décembre 1859.)

Le chemin de fer qui, depuis la route d'Ouchy, se dirige du côté de Vevey, a ouvert à quelques minutes de la gare, une tranchée

d'environ 200 mètres de longueur.

Cette coupe de terrain, très visible à la fin de novembre 1859, nous a paru importante parce qu'elle met au jour le point où les couches inclinées de la molasse passent à la molasse horizontale. A partir de la route d'Ouchy, le chemin de fer pénètre dans la terre végétale et le glaciaire caractérisé par les blocs alpins ordinaires, des fragments de poudingue et des moellons de calcaire bitumineux avec Planorbes, venus de Lavaux. A peu près à 90 mètres N.-O. du pont jeté sur la tranchée et sur lequel passe la route qui de Georgette descend vers le Denantou, on remarque sur le talus de gauche un banc de roc marneux, légèrement incliné au Sud-Ouest et qui s'élève en voûte à 1 mètre de hauteur, pour plonger de nouveau, à 43 mètres plus loin, sous un angle de 72°. Ce banc (b) est recouvert à son origine par une marne noire (a) de 30 à 45 centimètres d'épaisseur, interrompue à environ 21 mètres. Sur ce point, on voit le grès reposer sur une couche de marne rouge, compacte (q), un peu en voûte. A quelques mètres plus loin, la marne noire qui recouvrait le grès est remplacée par une marne bleue passant au



rouge (c), avec une couche de marne jaune superposée (d) et toutes les deux plongent, comme le grès, sous un angle également de 72°. C'est à ce point que commencent les couches inclinées de la molasse. A la couche de marne jaune (d) s'appuie un banc de grès marneux bigarré (e) incliné de 43° et qui chevauche par dessus les couches horizontales; il est recouvert par une bande de marne rouge vif(q), compacte et que l'on distinguerait à peine de certaines marnes sidérolitiques du Mauremont. Cette coloration assez fréquente des marnes de notre molasse inférieure est peut-être due aux éruptions de boues ferrugineuses qui ont signalé la fin de l'époque éocène le long de notre Jura vaudois. A cette marne rouge, épaisse de 2 décimètres, succède une couche de marne noire (h), inclinée aussi de 43° et qui passe également au-dessus des couches horizontales en conservant la même inclinaison. Une petite faille de 0^m, 3 environ, coupe à la fois le banc de grès et les marnes colorées. Sa direction est à peu près Est-Ouest. C'est en cet endaoit, semble-t-il, que les couches inférieures de la molasse poussées latéralement par les Alpes et arrêtées par le Jura, ont cessé de se redresser. Elles semblent avoir formé une voûte par dessus laquelle les couches inclinées ont chevauché en partie. Le glacier a enlevé tout ce qui était trop peu résistant et l'on reconnaît encore, au-dessus des couches horizontales, les restes d'autres assises qui formaient pareillement voûte, mais ont été emportées ou remaniées par l'action du glacier. A partir de ce point que l'on peut considérer comme correspondant à ce que l'on a appelé l'axe anticlinal, les couches inclinées offrent une succession de grès marneux et de marnes bigarrées souvent d'une grande puissance, mais sans fossiles déterminables. On n'y voit que quelques petits débris de mollusques d'eau douce. Vers la parte Sud-Est ou supérieure, le grès arénacé ou la molasse grise de Lausanne remplace les marnes et ne contient également que des traces de végétaux indéterminables. — Le flanc droit de la tranchée présente à peu près la même apparence que le flanc gauche. Grâce à la pente de la colline, l'action du glacier s'y est fait sentir d'une façon plus énergique. Le banc de grès marneux horizontal (q) recouvert de marne rouge et bleue (p) n'a qu'une longueur de 25 mètres depuis son origine jusqu'au point où il plonge. Il est également en voûte aplatie et recouvert par une couche de marne jaune (o) semblable à celle du flanc gauche. Après avoir de l'horizontale passé à une inclinaison de 5°, il s'enfonce brusquement sous le niveau du chemin de fer. Viennent ensuite des marnes très redressées (n), plus ou moins remaniées. Leur partie supérieure est recouverte par le glaciaire en place (m) auguel succèdent le diluvium (r) et la terre végétale (s). Aussi, ne retrouve-t-on pas, de ce côté, la couche de marne rouge vif du flanc gauche. Le parallélisme n'apparaît de nouveau qu'à quelques mètres plus loin où l'on reconnaît, des deux côtés de la voie ferrée, les couches brisées de grès calcaire, bigarré de rose et de bleu, qui succèdent aux marnes redressées.

Il n'est pas sans intérêt d'observer qu'une ligne qui relierait les

points où le grès marneux horizontal plonge des deux côtés du chemin, prendrait une direction S.O.-N.E. et irait aboutir au lac de Constance. C'est exactement la direction de l'axe anticlinal tracé sur la carte de M. Studer.

INDICATION DES COUCHES.

I. Talus à main droite de Lausanne à Pully.

Si du pont de Georgette on s'avance vers la route d'Ouchy, on trouve :

- a) Grès marneux.
- b) Marnes jaunes et noires. Pont de Georgette.
- c) Grès marneux.
- d) Marnes grises et noires. Grès plus ou moins brisés.
- e) Marnes bigarrées.
- f) Grès brisés, marneux, bigarrés de rose et de bleu.
- g) Marne jaune.
- h) Marne bleue.
- i) Marne jaune.
- i) Marne jaune.

- k) Marne bleue.
- 1) Marnes mélangées, de diverses couleurs.
- m) Glaciaire en place.
- n) Marnes remaniées.
- o) Marne jaune.
- p) Marne rouge recouverte par une mince bande de marne bleue.
- q) Banc de grès marneux jaune, taché de rouge et de bleu.
- r) Diluvium.
- s) Terre végétale.

II. Talus à main gauche.

En se dirigeant de la route d'Ouchy vers Pully, on a à main gauche :

- a) Marne noire.
- b) Banc de grès marneux jaune, taché de rouge et de bleu.
- c) Couche de marne rouge, recouverte par une mince couche de marne bleue.
- d) Marne jaune.
- e) Grès marneux bigarré.
- f) Faille.
- g) Marne rouge vif.

- g') Marnes rouges apparaissant sous le banc de grès horiz.
- h) Marne noir-foncé.
- i) Marne jaune.
- k) Marne noire.

lmn) Marnes bigarrées.

- o) Grès calcaire brisé, taché de rose et de bleu.
- p) Marnes bigarrées.
- q) Marnes grises, grès brisés.

III. Suite du talus à main gauche.

- r) Marnes bigarrées.
- s) Grès marneux.
- t) Marnes jaunes et noires. Pont de Georgette.
- u) Banc de grès marneux.
- v) Marnes bigarrées.
- x) Marnes bleues et bigarrées.
- y) Grès marneux.
- z) Grande assise de marnes bigarrées.
- a') Grande assise de marnes

- bleues, avec débris de mollusques d'eau douce.
- b') Grès.
- c') Grès marneux.
- d')Grès avec bancs de marne jaune.
- e') Grès ou molasse grise ordinaire, compacte, avec traces de bois fossile indétermin.
- f') La même plus ou moins fendillée.

Il sera intéressant lorsque le chemin de fer de Lausanne à Fribourg entrera dans les mêmes terrains, à une cinquantaine de mètres plus au nord, d'observer les modifications que pourront présenter les couches horizontales au moment de leur rencontre avec les couches inclinées. C'est ce que nous nous proposons de faire, dès que cette coupe aura été mise au jour.

P.S. Au moment d'envoyer cette note à l'imprimeur, nous avons pu nous assurer que la coupe qui vient de nous occuper a déjà presque complètement disparu, grâce aux fortes gelées du mois de décembre, aux dégels qui ont fait ébouler les talus et aux murs de soutenement dont on est obligé de les revêtir.

L'Eglantine, 3 février 1860.

FLORE DE CHAMOUNIX

Par V. Payod.

(Séance du 7 mars 1860.)

FAMILLE DES LICHENS.

INTRODUCTION.

Depuis un grand nombre d'années, je parcours pendant la belle saison, les montagnes qui se trouvent comprises dans le rayon de 200 kilomètres de circonscription géographique, autour de cette majestueuse chaîne du Mont-Blanc, dans le but de réunir tous les matériaux possibles, pour la formation d'un muséum complet des trois règnes de la nature.

Mes nombreuses courses n'ont pas été infructueuses, car mes collections ont déjà produit leurs fruits en fournissant de précieux documents à la science. La botanique a été le sujet de mes soins particuliers, aussi mon herbier s'est-il enrichi de nombreuses découvertes, surtout en plantes Cryptogames qui n'avaient point encore été signalées dans les Alpes. Plusieurs espèces sont encore inédites, je les ferai connaître aussitôt que je me serai procuré un nombre suffisant d'exemplaires dans leurs divers états de développement, afin d'être dûment renseigné sur leur compte.